

EXTRAIT DU PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Mairie de Blaye (33390)

L'an deux mille vingt-six le 9 juillet, le Conseil Municipal de la Commune de Blaye étant assemblé en session ordinaire, salle du conseil municipal, après convocation légale en date du 3 juillet 2026, sous la présidence de Monsieur Eric JAPIOT Maire de Blaye.

Etaient présents :

M. JAPIOT Maire.

Mme BROWN, Mme QUERAL, Mme BABUS, M. BROQUAIRE, Mme HAMMERER, M. JAUD de LA JOUSSELINIERE, M. KERCKHOVE, M. NERBUSSON, Adjoints, Mme GIROTTI, M. SABOURAUD, M. ELIAS, M. MOINET, M. RENAUD, M. GRELLIER, Mme MOINET, M. PROVOT, M. ROUX, Mme GELAY, Mme HARDY, Mme ODIN, Mme ORLOWSKI, M. QUEGUINER, Mme SUHUBIETTE, Conseillers Municipaux.

Etaient excusés et représentés par pouvoir:

Mme VERAU LEROY à Mme BABUS, M. GRAS à Mme BROWN, Mme BUETAS à Mme HAMMERER, M. CHAMPION à M. BROQUAIRE

Etait excusé:

M. LUGAND

Conformément à l'article L - 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, Madame ORLOWSKI Marie est élu secrétaire de séance, et ceci à l'unanimité des membres présents.

Conseillers en exercice : 29
Conseillers présents : 24
Conseillers votants : 28

Pour : 28
Contre : 0
Abstention : 0

5 – AUTORISATION DE RECRUTEMENT D'AGENTS CONTRACTUELS DE REMPLACEMENT (ARTICLE L. 332-13 DU CODE GÉNÉRAL DE LA FONCTION PUBLIQUE)

Le Conseil Municipal délibère à l'unanimité

Vu la délibération n°24 du 16 avril 2026 autorisant le recrutement d'agents contractuels remplaçants (article L. 332-13 du Code Général de la Fonction Publique) ;

Par courrier en date du 5 mai 2026, la Sous-Préfecture de Blaye a demandé le retrait de ladite délibération ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le Code Général de la Fonction Publique, notamment l'article L. 332-13 ;

Vu le tableau des effectifs de la ville de Blaye ;

Considérant la nécessité d'assurer la continuité du service public, y compris en cas d'indisponibilité temporaire des agents permanents ;

Considérant que, conformément à l'article L. 332-13 du Code Général de la Fonction Publique, en cas d'indisponibilité temporaire de l'agent recruté sur un emploi permanent et afin d'assurer la continuité du service public, un agent contractuel de remplacement pourra être recruté sur le grade occupé par l'agent momentanément indisponible, selon

les conditions de rémunération correspondantes à l'échelle indiciaire de son grade, ou les échelles indiciaires du cadre d'emplois si le profil de l'agent recruté pour assurer le remplacement, notamment ses diplômes, qualifications et expériences, le justifient, sans que toutefois celle-ci soit manifestement disproportionnée ;

Il est demandé au Conseil Municipal :

- d'abroger la délibération n°24 du 16 avril 2026 autorisant le recrutement d'agents contractuels remplaçants (article L. 332-13 du Code Général de la Fonction Publique) ;
- d'autoriser le recrutement d'agents contractuels afin de pourvoir les emplois permanents existants et pourvus au tableau des effectifs par des agents momentanément indisponibles, conformément au tableau joint en annexe de la présente délibération ;
- d'approuver que ces emplois soient, en cas d'indisponibilités momentanées des agents les occupant, pourvus par des agents contractuels de remplacement selon les dispositions de l'article L. 332-13 et les modalités précitées ;
- d'autoriser Monsieur le Maire à prendre toutes les mesures nécessaires à la bonne exécution de la présente délibération.

Les crédits nécessaires sont prévus au budget principal M57 au chapitre 012.

La commission n°8 (Finances) s'est réunie le 1 juillet 2026 et a émis un avis favorable.

Fait et adopté à l'unanimité en séance, les jours, mois et an susdits :

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Le secrétaire de séance
Madame Marie ORLOWSKI



Maire
Monsieur Eric JAPIOT



Certifié exécutoire pour avoir été reçu
à la Sous-Préfecture le 10/07/26
Identifiant de télétransmission : 033-213300585-
20260709-79569-AU-1-1

Grade	Intitulé du poste	Délibération	Temps complet	Temps non complet
FILIERE ADMINISTRATIVE				
Rédacteur ppal de 1 ^{re} classe	Responsable des Finances	7 du 26/09/23	1	
Rédacteur principal de 1^{ère} classe			1	0
Adjoint administratif ppal 1 ^e cl	Gestionnaire Ressources Humaines	19 du 22/11/22	1	
Adjoint administratif ppal 1 ^e cl	Assistant(e) de gestion administrative	14 du 01/10/24	1	
Adjoint administratif ppal 1^e cl			2	0
Adjoint administratif ppal 2 ^e cl	Gestionnaire budgétaire et comptable / responsable moyens généraux	8 du 20/09/22	1	
Adjoint administratif ppal 2 ^e cl	Assistant(e) administratif(ve)	14 du 30/09/25	1	
Adjoint administratif ppal 2^e cl			2	0
Adjoint administratif	Assistant(e) de gestion administrative (services techniques)	11 du 31/01/23	1	
Adjoint administratif	Régisseur foires et marchés	15 du 15/12/20	1	
Adjoint administratif			1	0
FILIERE SOCIALE				
Agent spéc. ppal 2cl écoles mat.	ATSEM	7 du 05/07/22	1	
Agent spéc. ppal 2cl écoles mat.	ATSEM	6 du 27/06/23	1	
Agent spéc. ppal 2cl écoles mat.			2	0
FILIERE TECHNIQUE				
Technicien principal de 2 ^{ème} classe	Responsable des services techniques	11 du 20/01/26	1	
Technicien ppal de 2^{ème} classe			1	0
Technicien	Responsable du centre technique municipal	29 du 03/12/24	1	
Technicien			1	0
Agent de Maîtrise Principal	Responsable du service enfance et vie scolaire	17 du 22/11/22	1	
Agent de Maîtrise Principal			1	0
Agent de Maîtrise	Agent polyvalent de restauration	15 du 01/10/24	1	
Agent de Maîtrise	Agent polyvalent du service bâtiments	17 du 30/09/25	1	
Agent de Maîtrise			2	0
Adjoint technique ppal 1 ^{ère} cl	Agent polyvalent des services techniques	19 du 05/12/23	1	
Adjoint technique ppal 1^{ère} cl			1	0
Adjoint technique ppal 2 ^{ème} cl	Agent polyvalent d'entretien des bâtiments	15 du 30/09/25	1	
Adjoint technique ppal 2 ^{ème} cl	Agent polyvalent du service environnement	18 du 30/09/25	1	
Adjoint technique ppal 2 ^{ème} cl	Agent polyvalent de restauration (31/35 ^{ème})	16 du 01/10/24	0	1
Adjoint technique ppal 2 ^{ème} cl	Agent polyvalent du CTM	30 du 03/12/24	1	
Adjoint technique ppal 2^{ème} cl			3	1
Adjoint technique	Mécanicien	8 du 08/07/25	1	
Adjoint technique	Agent polyvalent voirie manifestations	12 au 31/01/23	1	
adjoint technique	Agent polyvalent des équipements sportifs	11 du 30/09/25	1	
Adjoint technique	Agent polyvalent	12 du 30/09/25	1	
Adjoint technique	Agent polyvalent des espaces verts	13 du 02/12/25	1	
Adjoint technique	Electricien bâtiments et éclairage public	25 du 16/04/26	1	
Adjoint technique	Agent polyvalent des espaces verts	9 du 20/09/22	1	
Adjoint technique	Agent polyvalent des espaces verts	16 du 20/05/25	1	
Adjoint technique			8	0